

PROCES-VERBAL de la
SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 28 JANVIER 2019 à 18 h30

Mme Gisèle Bonnelly, M. André Bonhomme, Mme Marthe Fadli, M. Gérard Debroas, M. Michel Borde, M. Marc Jean, Mme Martine Ponsat, Mme Hélène Bellande, Mme Lydie Gulini, M. Pierre Chemin, Mme Magali Brazard , M. Claude Jean, Mme Térésa Mazzolini étaient présents

Absents excusés : Mme Sabine Gatin avait donné son pouvoir à M. André Bonhomme
M. Jean-Louis Malbec

Madame le Maire remercie les conseillers municipaux.
Le procès-verbal du conseil municipal du 28 novembre 2018 est approuvé.

Elle passe à l'ordre du jour

**CREATION DU POSTE ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{ème} CLASSE STAGIAIRE A
COMPTER DU 11 FEVRIER 2019**

Suite au départ à la retraite de M. Thierry Banek à compter du 01 janvier 2019, c'est M. Olivier Cleaz qui va être le responsable du service technique à compter du 01 mars 2019. Même s'il continuera à superviser les activités des régies du sentier des ocres et des parkings, les conseillers municipaux approuvent, par 13 pour et 1 abstention M. Pierre Chemin , la création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe stagiaire pour le sentier des ocres à compter du 11 février 2019 pour remplacer M. Olivier Cleaz dans ce service.

**2/CREATION DU POSTE ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{ème} CLASSE STAGIAIRE A
COMPTER DU 01 MARS 2019**

En prévision du départ à la retraite de Mme Patricia Barbieri le 14 avril 2019, les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe stagiaire à compter du 01 mars pour être ASVP (agent de surveillance de voie publique). Cette personne passera le concours et devra suivre des formations avant d'être gardien de police

**3/CREATION DU POSTE AGENT PREPOSE CONTRACTUEL POUR
L'ENCAISSEMENT, L'ENTRETIEN, LA SURVEILLANCE LE SENTIER DES
OCRES**

Comme chaque année les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la création d'un poste d'agent préposé contractuel pour l'encaissement, l'entretien et la surveillance du sentier des ocres à compter du 01 avril 2019.

4/APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC LE CENTRE DE TIR D'AVIGNON

Afin de permettre au service de la police municipale de faire les formations des séances de tir réglementaires les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la convention avec la ville d'Avignon pour l'utilisation du stand de Tir de cette ville.

5/APPROBATION DE LA CONVENTION TICKET COUPLE SENTIER DES OCRES CONSERVATOIRE DES OCRES ANNEE 2019

Après une rencontre avec le Président de la SCIC Okhra M. Mathieu BARROIS, il a été décidé de retirer de l'ordre du jour le point 5. Cette année il n'y aura pas de tickets couples sentier des ocres-conservatoire des ocres.

Par contre pour être en règle avec la régie du sentier des ocres les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la modification de la délibération du 02 juillet 2018 qui fixait les nouveaux tarifs et pour le tarif groupe à partir de 15 personnes il est ajouté : ou sur présentation du ticket du conservatoire, prix : 2 €

6/APPROBATION MOTION POUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la motion pour le maintien des services publics sur le territoire de la communauté de communes du pays d'Apt Luberon, autour de 4 thématiques majeures :

- A. Renforcer l'accès aux services et aux droits sociaux pour les publics fragiles
- B. Assurer une couverture numérique adaptée aux usages et garantir l'accès de tous les publics aux services en lignes
- C. Améliorer et structurer une offre de mobilités sur l'ensemble du territoire et pour tous les usagers
- D. Assurer le maintien et le renouvellement des services de santé et de proximité

Mme le Maire signale que le cahier de doléances sera disponible à l'accueil de la Mairie à compter de demain.

Elle rappelle la réunion publique sur les projets communaux le 19 février 2019 à 18h 30 à la salle des fêtes.

La séance est levée à 19h30.